



Meilleur choix pour le secteur résidentiel



Type N

MODULE MONO-FACIAL

Type : DMxxxM10RT-54HBB

Plage de puissance : 435 à 450 W

Rendement max. : 22,5 %



Esthétique

Conçu dans un souci d'esthétique, ce module s'intègre de façon harmonieuse au style de votre maison tout en produisant une quantité d'énergie élevée.



Performances améliorées

Avec un coefficient de température optimisé, nos modules sont plus performants par temps chaud et ensoleillé.



Excellente qualité

La fiabilité de nos modules et la sécurité de votre investissement sont garanties par plus de 40 ans d'expérience en matière de fabrication et par des tests de qualité intensifs supérieurs à la norme CEI.



Responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

DMEGC assume ses responsabilités. Sa production est certifiée conforme à la norme SA 8000 (normes de l'OIT).



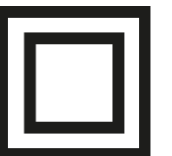
Service de qualité supérieure

Nous fournissons des services de proximité axés sur le client, incluant l'avant-vente, la vente et l'après-vente.



Certifications

- SA 8000 Normes de l'OIT. Normes de responsabilité sociale
- ISO 9001 Système de gestion de la qualité
- ISO 14001 Système de gestion environnementale
- ISO 45001 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail
- ISO 50001 Système de gestion de l'énergie

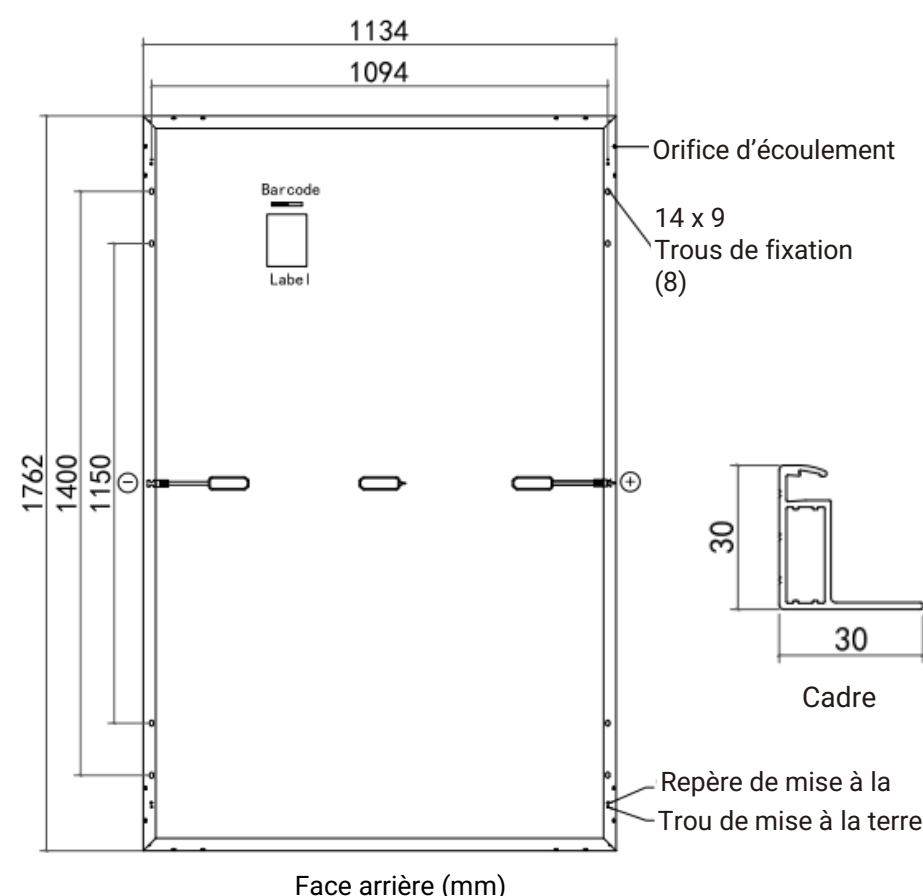


Membre du groupe Hengdian



Caractéristiques du module

Type de cellule	Type N monocristallin, 108 (6 × 18)
Dimensions (mm)	1762 x 1134 x 30
Poids (kg)	20,6
Face avant	Verre solaire trempé de 3,2 mm avec traitement antireflet
Face arrière	Fond
Boîte de jonction	3 diodes, IP68 selon la norme IEC 62790
Câbles	4 mm ² /Portrait : 350 mm (+)/250 mm (-) Paysage : 1100mm (+)/1100mm (-) La longueur peut être personnalisée
Type de connecteur	PV-ZH202B ou MC4 (1000 V) PV-ZH202B ou MC4-EVO 2A (1500 V)



Caractéristiques électriques¹

Type de module	DM435M10RT-54HBB		DM440M10RT-54HBB		DM445M10RT-54HBB		DM450M10RT-54HBB	
Conditions d'essai	STC ²	NMOT ³	STC	NMOT	STC	NMOT	STC	NMOT
Puissance maximale (Pmax/W)	435	327	440	331	445	335	450	339
Intensité au point de puissance maximale (I _{mp} /A)	13,33	10,78	13,40	10,83	13,47	10,89	13,54	10,95
Tension au point de puissance maximale (V _{mp} /V)	32,64	30,49	32,84	30,67	33,04	30,86	33,24	31,05
Courant de court-circuit (I _{sc} /A)	13,83	11,14	13,90	11,19	13,97	11,25	14,04	11,31
Tension à vide (V _{oc} /V)	39,20	37,13	39,40	37,32	39,60	37,51	39,80	37,70
STC de rendement du module (%)	21,8		22,0		22,3		22,5	

¹ Mesures conformes à la norme IEC 60904-3, Tolérance de mesure : I_{SC} : ±4 %, V_{OC} : ±3 %

² STC (Conditions d'essai normalisées) : Rayonnement 1000 W/m², Température du module 25 °C AM = 1,5

³ NMOT : Rayonnement 800 W/m², Température ambiante 20 °C AM = 1,5, Vitesse du vent 1 m/s

Certifications et garantie

Certifications	IEC 61215, IEC 61730
	Test de corrosion par ammoniac : IEC 62716
	Test de corrosion par brouillard salin : IEC 61701
	PID (IEC TS 62804) ; LeTID (IEC TS 63342)
	Poussière et sable (IEC 60068)
Numéro d'enregistrement DEEE	DE 50188598
Garantie produit	25 ans
Garantie de puissance de crête	Garantie linéaire de 30 ans*

*1.) Première année : min. 99 %. 2.) À partir de la 2^e année : max. 0,4 % de dégradation par an. 3.) min. 87,4 % au cours de la 30^e année.

Conditions de fonctionnement

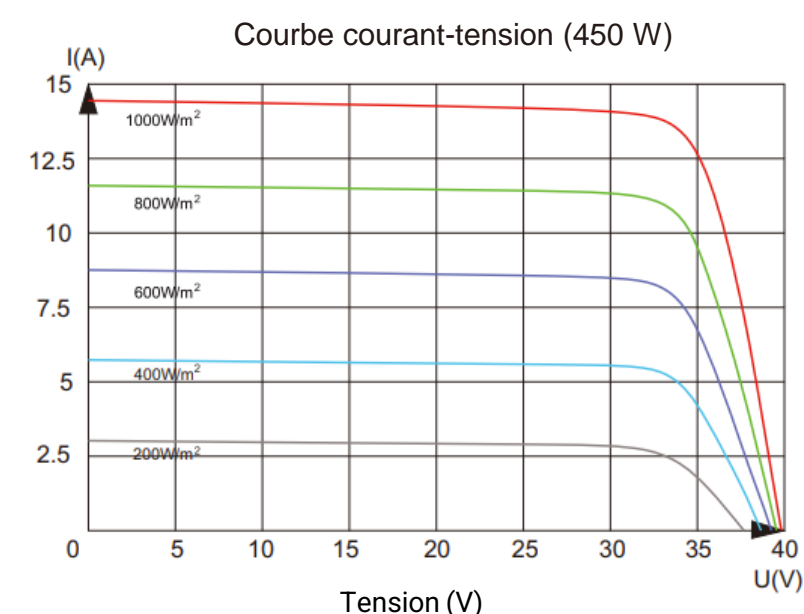
Température de fonctionnement (°C)	-40 à +85
Tension maximale du système (V)	1000 V/1500 V continu (CEI)
Protection contre les surintensités (A)	25
Tolérance de performance de puissance (%)	0 / +3
Classe de protection	II
Charge de test max., traction/poussée (Pa)	Neige 5400 / Vent 2400
Charge de conception max., traction/poussée (Pa)	3600 / 1600

Caractéristiques de température

Température nominale de fonctionnement du module (NMOT)	42 ± 2 °C
Coefficient de température de P _{max} (%/°C)	-0,29
Coefficient de température de V _{oc} (%/°C)	-0,25
Coefficient de température de I _{sc} (%/°C)	+0,048

Conditionnement

Conteneur	40'HQ
Dimensions de palette (mm)	1800 x 1140 x 1250
Pièces par palette	36
Pièces par conteneur	936



Déclaration : les consignes d'installation et les conditions de garantie doivent être respectées. Les caractéristiques du produit seront adaptées en fonction des progrès technologiques réalisés. Lors de la signature du contrat, les données les plus récentes de l'entreprise prévaudront.